

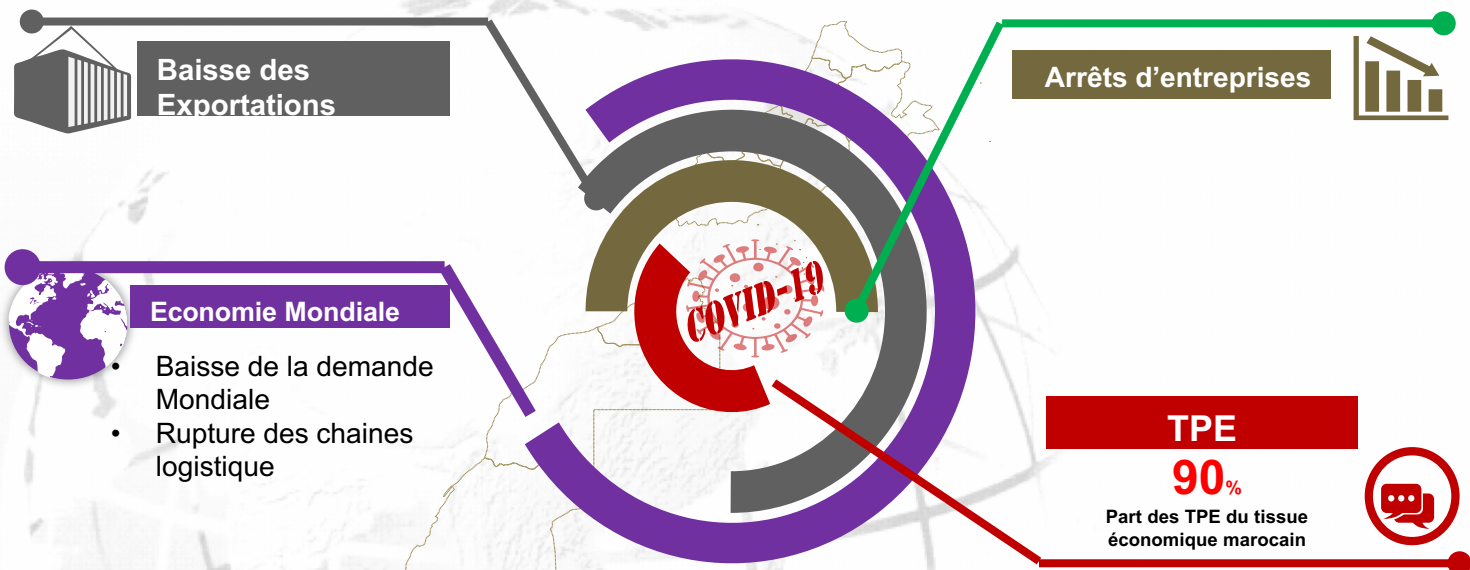
Relance économique : Comités Régionaux de Veille Economique

Novembre 2020

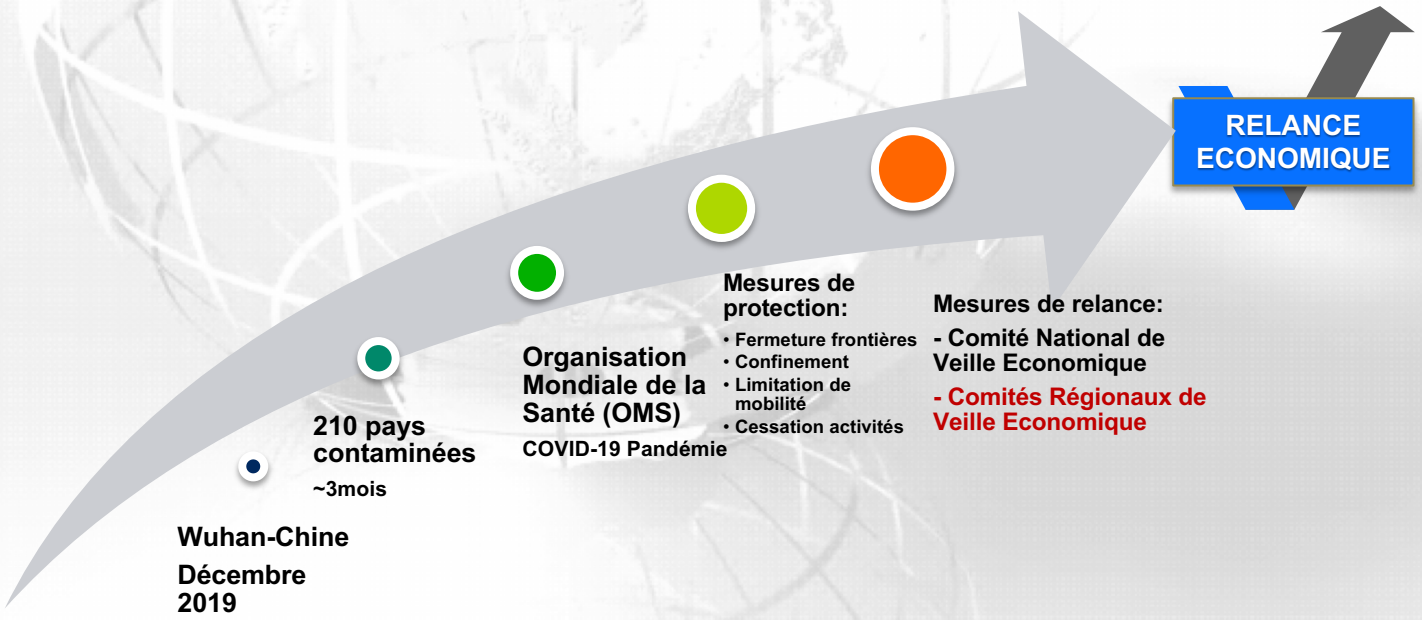
Contexte Général

Une récession mondiale, marquée par la rupture des chaînes logistiques et la baisse de la demande mondiale, a induit une baisse des exportations et par la suite la rupture de la chaîne de valeur et l'arrêt des entreprises qui sont des TPE à 90 %

Contexte National

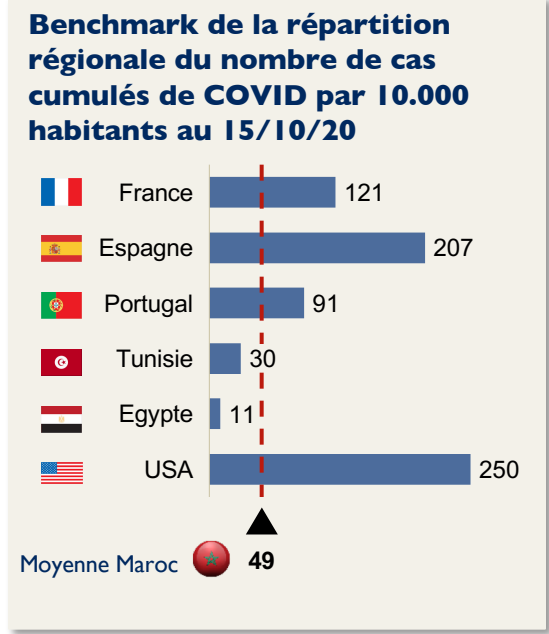
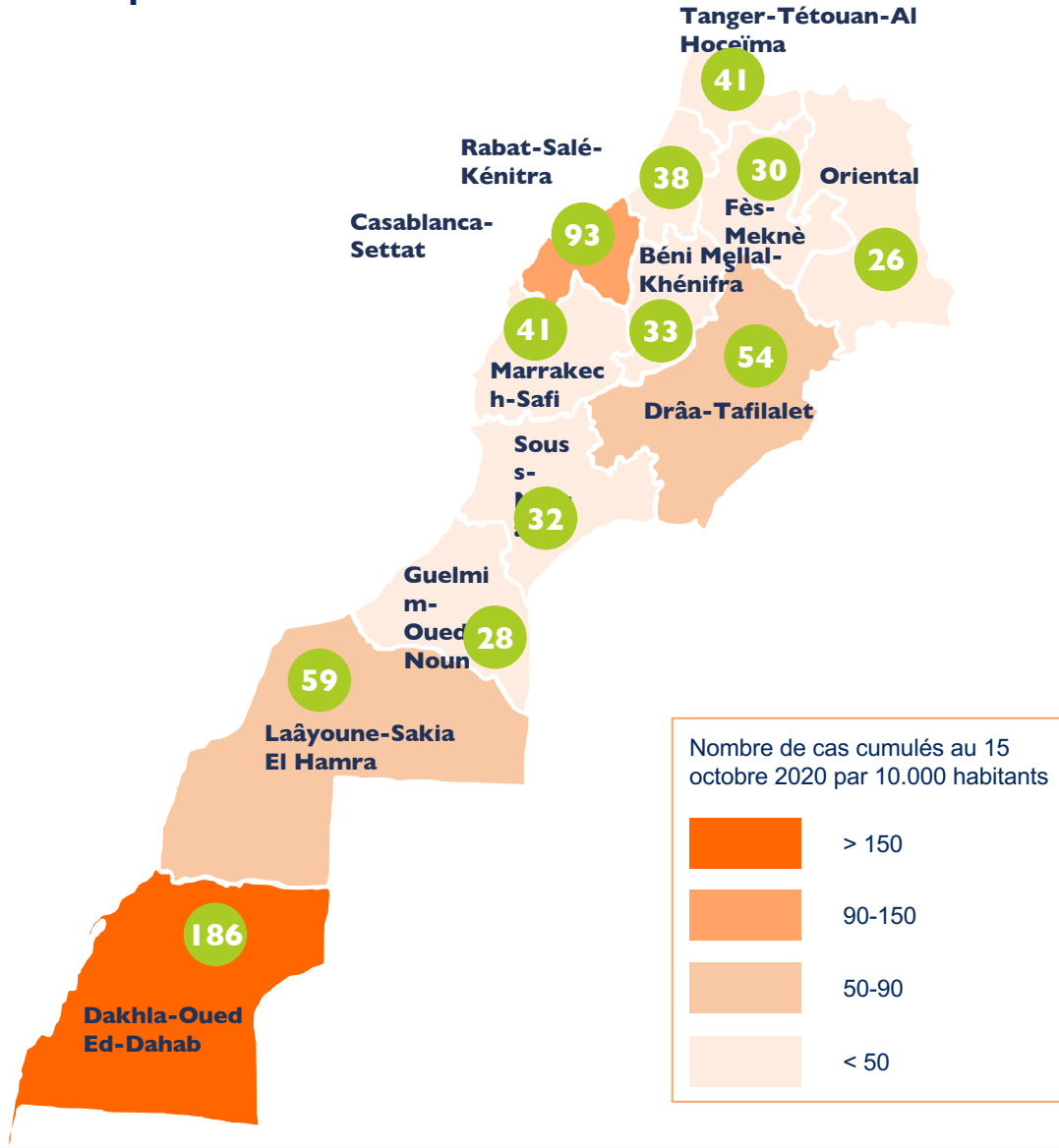


Chronologie



Une situation épidémiologique globalement maîtrisée dans les régions

Screenshot de la répartition régionale du nombre de cas cumulés de COVID par 10.000 habitants au 15 octobre 2020



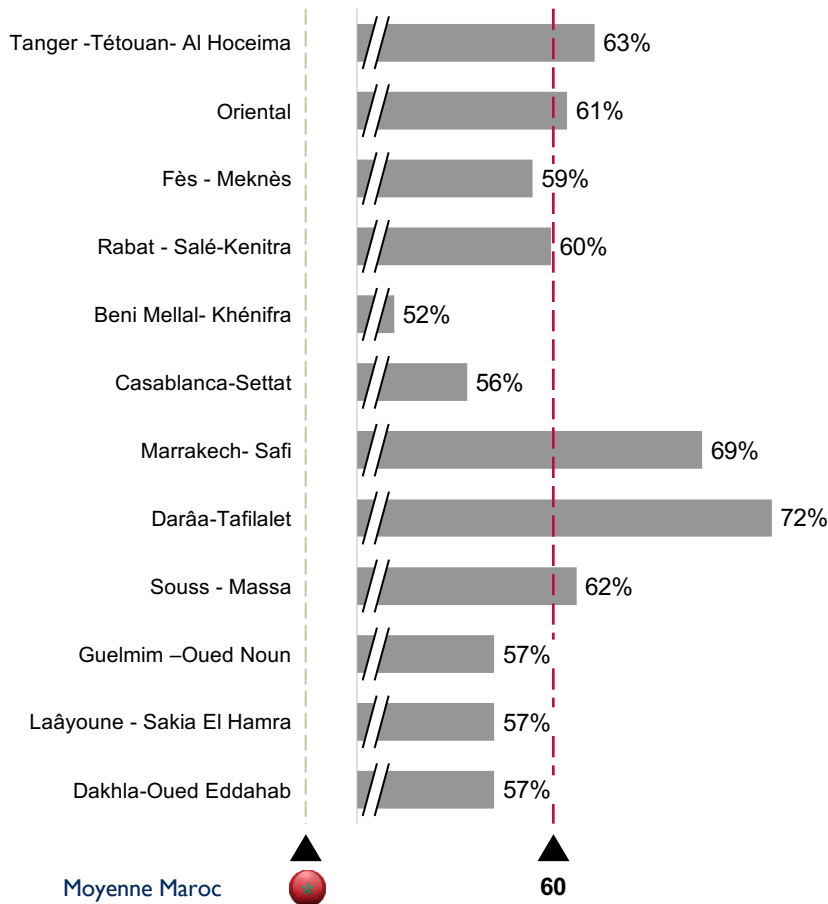
Une situation sanitaire relativement maîtrisée à l'échelle internationale, en partie dû au confinement, mais un potentiel d'amélioration de la performance de gestion de crise sanitaire par rapport à certains pays d'Afrique du Nord (e.g. Tunisie, Egypte)

Un impact économique majeur de la crise dans toutes les régions

Impacts socio-économiques de la crise COVID sur les 12 régions

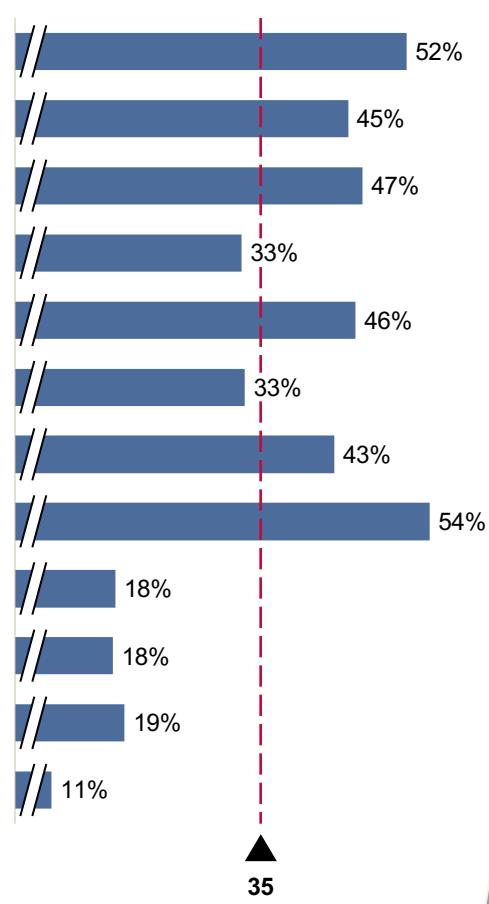
Baisse du CA par région Mars-Mai 2020 vs 2019

(Source : enquête CGEM)



% des salariés déclarés en arrêt de travail en Mai 2020

(Source : CNSS)



Un impact économique considérable face à un impact sanitaire relativement maîtrisé

- Une baisse d'activité importante recensée entre mars et mai 2020, oscillant entre 51,7% pour Béni Mellal Khénifra à 72,4% pour Drâa Tafilalet
- Une baisse de l'emploi autour de 35% différenciée selon les régions avec Draa Tafilalet et Tanger Tetouan El Hoceïma en tête des régions les plus touchées (respectivement 54% et 52%)

Comités Régionaux de Veille Economiques(CRVE): Outil d'accompagnement de la mise en œuvre des mesures contre les impacts de la pandémie du COVID-19

Approche:

- Mise en place des Comités Régionaux de Veille Economique;
- Préparer périodiquement des rapports régionaux et les présenter aux services centraux afin de les examiner et les analyser;
- Remonter la synthèse des mesures et recommandations au CVE-National.

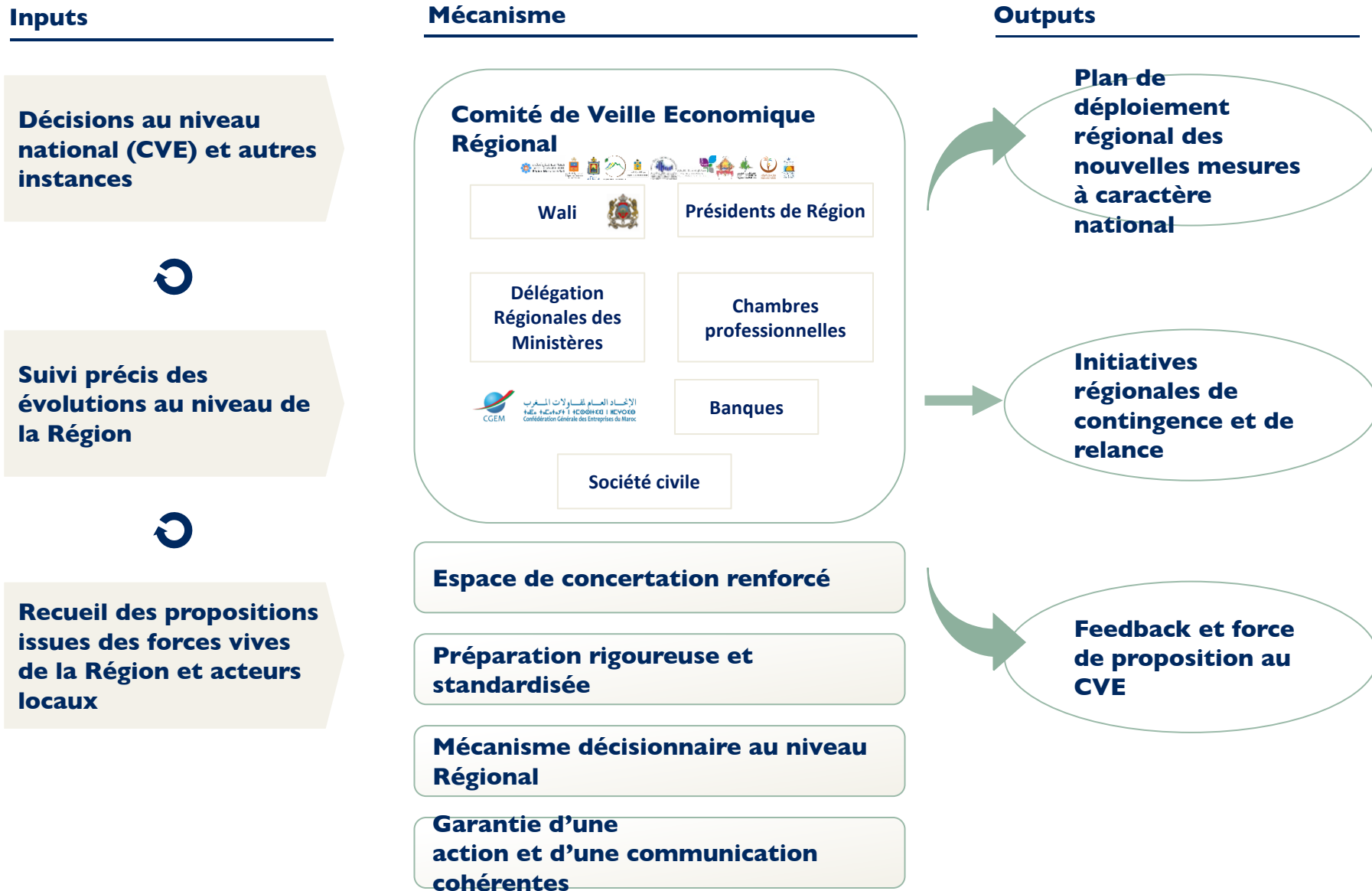
Mission:

- Suivi des impacts de la pandémie sur l'économie régionale;
- Suivi des indicateurs économique de la région;
- Suivi de la mise en œuvre du CVE-National;
- Proposition de mesures et recommandations à soulever aux services centraux.

Impacts prévisionnels sur les régions:

- Sauvegarde du tissu économique existants;
- La relance économique post-pandémie;
- Accompagnement technique, juridique, et financier des PPE et PME;
- Création de nouvelles opportunités d'investissement;
- Activer la mise en œuvre des PDR, l'amélioration de la gouvernance et de la performance régionale et nationale notamment à travers la R&D via les universités.

Le Comité Régional de Veille Economique a 3 vocations principales



Principales mesures de relance par secteur proposées par les Comités régionaux de veille économique

Tourisme



- Mise en place d'une stratégie de communication digitale de la destination Marrakech (Marrakech sans Covid)

Industrie et logistique



- Encouragement et accompagnement des PME industrielle à travers la création d'un fonds régional d'investissement

Commerce et services



- Création d'un fonds de soutien des entreprises commerciales
- Exonération des commerçant des loyers commerciaux des municipalités

Artisanat



- Encadrement des professionnels
- Aide en matière de commercialisation (E-Commerce)
- Mise en place des solutions de financement adaptées au secteur

Santé et social



- Rationalisation des dépenses des produits de la santé
- Soutien des équipements sanitaires
- Amélioration des conditions d'accueil aux établissements de santé
- Faire de l'université un véritable levier de développement de la compétitivité et de l'emploi

Agriculture et pêche



- Création de souks sociaux et solidaires pour encourager les produits locaux
- Une nouvelle organisation des marchés hebdomadaires
- Rapprochement des Souks de la population des grandes villes

principales mesures nationales proposées par les Comités de veille régionaux

Mesures de contingence

- Exonérations fiscales
- Exonération des taxes locales
- Aides directes aux entreprises (loyer commercial, frais d'Eau et d'électricité...)

Mesures de relance/ structurelles

- Maintien de la commande publique catalytique
- Encouragement de la production locale
- Mise en place d'un référentiel sanitaire (permis sanitaire) pour la protection de la santé des clients et du personnel à exiger avant l'ouverture d'un établissement touristique

Mesures transverses

- Création d'entreprise en ligne (OMPIC)
- Transformation digitale
- Dématérialisation des services publics
- Simplification des procédures d'autorisation sectorielles
- Création d'un observatoire de suivi des indicateurs de performance des secteurs productifs
- Développement du E-commerce
- La lutte contre l'informel

Positionnement et limites de l'exercice des CRVE

Approche volontariste mobilisant les forces vives régionales pour la gestion de la crise



1 Une mobilisation importante des régions pour une mise en œuvre accélérée du Plan de contingence et de relance national

- Focalisation sur le déploiement des mesures nationales
- Soutien des liquidités des entreprises et préservation du tissu économique

Réunions Mensuelles

2 Prise en compte des spécificités régionales de la crise

- Spécificités sociales, et économiques/sectorielles des Régions
- Quelques mesures régionales appliquées et décidées dans les comités de veille

3 Forum pour une remontée de mesures palliatives potentielles et de relance

- Comités sectorielles (Tourisme, commerce, agriculture...)
- Proposition de mesures et mécanismes à dimension régionale et nationale

Des limites claires de l'exercice



1 Déficit de standardisation de l'approche et outils du diagnostic et de la remontée des mesures des régions

- Difficulté de comparaison des impacts régionaux et de l'utilisation des leviers de relance proposés par l'Etat

2 Difficultés majeures sur la collecte des impacts chiffrés de la crise

- Processus de remontée des données, non formalisé
- Absence de perspective consolidée

3 Lien et positionnement par rapport au CVE à redéfinir

- Séquencement et priorisation des mesures
- Interface et modalités de remontées de l'information encore à définir

Comité Régional de Veille : traiter la crise à travers la gestion des fragilités structurelles et la saisie des opportunités nouvelles

Position de force dans l'environnement post-crise

- Préservation des acquis structurels de la Région durant la crise
- Marges de manœuvre à utiliser de manière rationnelle / ciblée



Traiter les fragilités structurelles

- Gestion / traitement des risques
- Meilleure priorisation des marges budgétaires
- Renforcement des capacités d'exécution / coordination

Maintien du Cap & Affinement de la stratégie

Accélérer le positionnement structurel sur les opportunités post-crise

- PDR 2.0
- Renforcement et diversification des moteurs économiques
- Captation des opportunités ouvertes par la crise sur quelques axes (Tourisme, Agriculture, Auto suffisance, ...)